

Image not found or type unknown



Refuser un renouvellement CDD agent non titulaire

Par **Emma0828**, le **26/05/2015** à **11:14**

Bonjour, j'aimerais savoir si je refuse le renouvellement de mon poste en tant qu'agent non titulaire au CCAS j'aurais le droit au chômage ? Sachant qu'il n'y a pas d'auto assurance.
Merci